

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS  
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

N° DP 2023-235

Stratégies et Ressources Foncières

Droit de préemption urbain sur les fonciers à  
vocation unique d'activité économique

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	12 JUL. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L213-1 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 acceptant la délégation par les communes à Roannais Agglomération du droit de préemption urbain pour les fonciers à vocation unique d'activité économique, déléguant l'exercice dudit droit de préemption au Président et l'autorisant à le subdéléguer ;

Vu l'arrêté du Président du 31 janvier 2022, donnant à Philippe PERRON, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que l'agglomération a été destinataire de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain sur des fonciers à vocation économique ;

Considérant que Roannais Agglomération n'a pas de projet sur les biens faisant l'objet des DIA en question ;

**DECIDE**

- De renoncer à exercer son droit de préemption sur les biens suivants, à vocation unique d'activité économique, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner :

Reçue le	Propriétaire	Acquéreur	Terrain	
	Nom (raison sociale)	Nom (raison sociale)	Adresse Ville	Cadastre
08/06/2023	SCI FERGYCE représentée par Monsieur Sébastien FERNANDES	VALLORGE CONSTRUCTION	94 Chemin de la Chapelle MABLY	AS5
09/06/2023	SAS BONVERT	Autre BYZANCE LOG	Merlin MABLY	AE164, AE167, AE168, AE175, AE176, AE204, AE207, AE208, AE209, AE2012, AE205
13/06/2023	Monsieur LATUILLIERE ALAIN	non renseigné	49 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE LE COTEAU	AI470

14/06/2023	LES JARDINS DE LA COTE représentée par Madame Nadine BACHELET	LE PLAISIR VERT représenté par Madame Virginie PRETAT et Monsieur Jérémie DAGRY	60 Allée de l'Auvergnat SAINT-HAON-LE-CHATEL	A1218, A1224
23/06/2023	Monsieur MULLER JEAN LOUIS	Non renseigné	4 CHEMIN DE L'ILE BERTHIER LE COTEAU	AC45

*Par délégation du conseil communautaire  
Pour le Président et par subdélégation,*

**Philippe PERRON**

Vice-Président délégué à l'emploi, au développement économique

